



Qu'est-ce que le réseau de chauffage urbain Amiens Energies ?

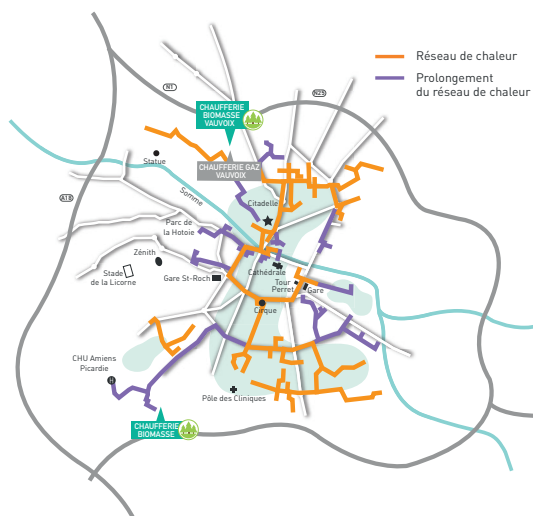
ENGIE Solutions, la Ville d'Amiens et la Banque des Territoires se sont associés pour créer Amiens Energies, délégataire de service public pour assurer la gestion et l'extension du réseau de chauffage depuis 2017.

Comment fonctionne-t-il ?

Le réseau de chauffage mobilise des énergies renouvelables et de récupération (bois, récupération de chaleur sur les eaux usées de la station d'épuration, géothermie) depuis différents sites de production et distribue cette chaleur renouvelable aux bâtiments raccordés.

Quels bâtiments raccordons-nous ?

Nous raccordons des bâtiments qui ont des besoins de chaleurs élevés qui se raccordent au réseau : équipements municipaux, CHU, écoles et lycées, bâtiments administratifs, logements collectifs, ... Les travaux dans votre quartier visent à raccorder le CHU Amiens Picardie et les bâtiments du Crous.

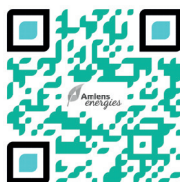


contact et infos

06 82 49 69 19

contact@amiens-energies.com

Retrouvez toute l'actualité des travaux sur le site internet ou le Facebook Amiens Energies : <https://rezomee.fr/amiens-energies/>



Informations riverains

TRAVAUX D'EXTENSION DU RÉSEAU DE CHAUFFAGE Avenue des Facultés

du 25 novembre au 19 décembre 2024

Ne pas jeter sur la voie publique - Fond de plan issu du plan schématique des rues de la Ville d'Amiens - Amiens métropole - DSI - Pôle Ingénierie - S.I.G. - Mai 2023



Madame, Monsieur,







Les travaux d'extension du réseau de chauffage urbain de la ville d'Amiens démarrent dans votre quartier. Consciente des perturbations que ceux-ci vont engendrer au quotidien, Amiens Energies, entreprise Délégitaire en charge du déploiement du réseau de chauffage, met tout en œuvre pour réduire au maximum leur impact.

Pour faciliter la circulation, vous trouverez sur ces cartes, les zones concernées et les itinéraires de circulation que vous pourrez emprunter durant cette période. Veuillez noter que les dates des travaux indiquées ci-contre sont prévisionnelles et peuvent évoluer selon les contraintes rencontrées.

Amiens Energies et ses équipes assurent les accès piétons sur toutes les zones de travaux. Ils vous garantissent les accès aux services d'urgences, aux commerces, administrations, institutions, écoles... Néanmoins, il est interdit de se garer le long des emprises de chantier.

Retrouvez toute l'actualité des travaux sur le site : <https://rezomee.fr/amiens-energies/>

L'équipe d'Amiens Energies vous remercie de votre compréhension et vous prie de l'excuser pour cette période de gêne occasionnée.

- | | | | |
|---|--|---|-----------------|
|  | Zone d'emprise de travaux |  | Déviation |
|  | Route barrée |  | Circulation bus |
|  | Sens de circulation | | |
|  | Point de regroupement des ordures ménagères* | | |

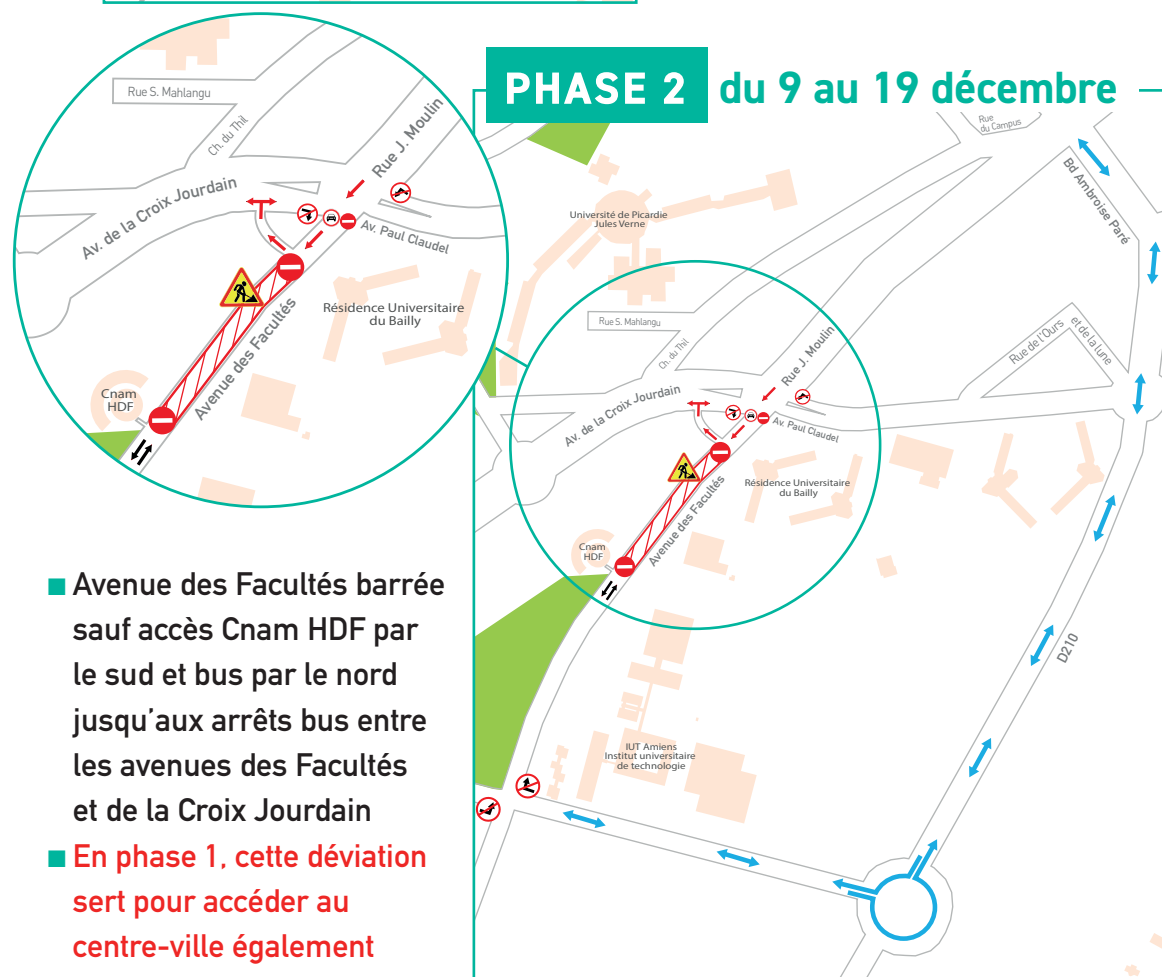
*Les riverains sont invités à ramener leurs propres bacs les jours de collecte habituels et venir les reprendre.



PHASE 1

du 25 novembre
au 6 décembre

- Sens unique de circulation avenue des Facultés dans le sens nord/sud



PHASE 2 du 9 au 19 décembre

- Avenue des Facultés barrée sauf accès Cnam HDF par le sud et bus par le nord jusqu'aux arrêts bus entre les avenues des Facultés et de la Croix Jourdain
- En phase 1, cette déviation sert pour accéder au centre-ville également

NOUS VOUS INVITONS À RESPECTER LES POINTS DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES MIS EN PLACE ET À NE RAPPORTER QUE DES CONTENEURS